



## Service de l'identité judiciaire

### Quelques données

- En 2003, l'Office des empreintes digitales a traité 599 000 empreintes.
- Les Services d'imagerie judiciaire ont développé 76 179 rouleaux de film en 2003.
- Les spécialistes en identité judiciaire suivent un programme de formation de quatre ans avant d'être agréés.

### Aperçu

**Les Services de l'identité judiciaire**, qui relèvent des Services d'information et d'identité judiciaire, établissent, mettent en œuvre et supervisent les programmes suivants : **1) Services de l'identité judiciaire; 2) Office des empreintes digitales; 3) Services d'imagerie judiciaire; 4) Services scientifiques et technologiques.**

**1) Les Services de l'identité judiciaire** offrent à la GRC et à des clients externes trois niveaux de service en matière d'identité :

**Programme de police technique** : des membres aux services généraux qui interviennent lors d'infractions mineures contre la propriété.

**Spécialistes certifiés de l'identité judiciaire** : Policiers qui, après avoir reçu la formation judiciaire adéquate, mettent en pratique leur savoir-faire technique et lié aux enquêtes sur les lieux de crime, de décès accidentel et de catastrophe;

**Section régionale de l'assistance à l'identité judiciaire et Intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire** : Offre un soutien technique judiciaire à tous les services de police accrédités au Canada.

**2) Office des empreintes digitales** : Gère et tient le Dépôt central des empreintes digitales du Canada à l'appui du système d'information sur les casiers judiciaires. Les plus de 3,5 millions de jeux d'empreintes qui y sont entreposées servent à soutenir les efforts des organismes d'application de la loi visant à identifier les auteurs de crimes.

L'**Office des empreintes digitales** s'acquitte de son mandat par le biais des activités organisationnelles de quatre services :

#### **Services dactyloscopiques** :

Le Centre d'information des Services canadiens de police met à la disposition de tous les organismes accrédités des services d'information sur les casiers judiciaires et d'identification dactyloscopique et ce, 24 h sur 24.

#### **Empreintes latentes – Centre d'information des Services canadiens de police (CISCP)** :

Aident les techniciens de l'identité judiciaires canadiens et étrangers par la recherche de traces digitales dans une base de données nationale.

#### **Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID)** :

Tient et actualise les bases nationales d'empreintes digitales suspectes, d'empreintes digitales de réfugiés et de traces non identifiées.



### Service de l'identité judiciaire

**Authentification des empreintes digitales (AED) :** Le personnel de l'AED analyse, compare et authentifie les empreintes digitales soumises par des organismes gouvernementaux et des organismes d'application de la loi nationaux et internationaux.

**3) Services d'imagerie judiciaire :** Fournissent des services d'imagerie et de photographie à l'appui des activités de la GRC.

**4) Services scientifiques et technologiques :** Fournissent des recherches d'appoint et élaborent des techniques pour les organismes canadiens d'application de la loi en plus de faciliter les échanges entre le milieu policier, le gouvernement, l'industrie, les universités et les organismes de recherche.

Les Services de l'identité judiciaire comprennent également les **Services des recherches en identité judiciaire**, qui offrent de l'information sur les meilleures façons de recueillir des preuves sur les lieux de crime et de les traiter.

Pour plus de renseignements, visiter le site [www.rcmp-grc.gc.ca](http://www.rcmp-grc.gc.ca).